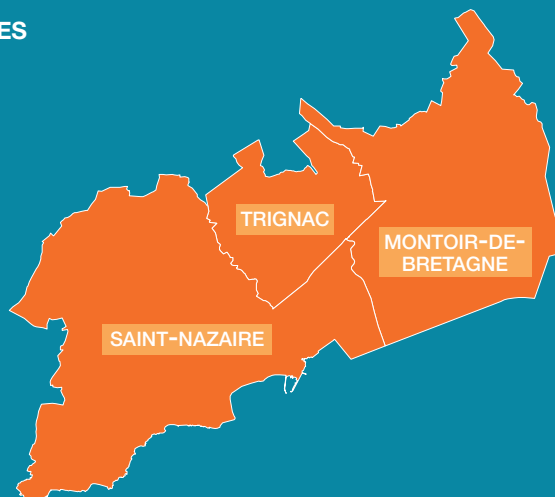


# PROFIL SANTÉ 2022

## CPTS Nord Estuaire



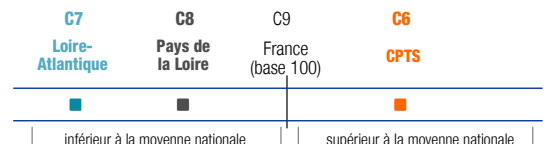
CPTS NORD ESTUAIRE : 3 COMMUNES



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France	
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Loire-Atlantique C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9		
<b>A - DÉMOGRAPHIE</b>										
1	Habitants	86 557		+0,6%		1 429 272	3 806 461	65 096 768		
2	Solde naturel	-19				+4 493	+4 771	+116 319		
3	Solde migratoire	+479				+11 249	+14 933	+41 889		
4	Nouveaux arrivants	6 059	7%	+0,4%	cf. C4	8%	7%	7%		
5	55 ans et plus parmi les nouveaux arrivants	960	16%	+6,6%		11%	14%	13%		
6	Natalité	912	10,6‰	-1,2%		11,4‰	10,3‰	10,7‰		
7	0-5 ans	5 588	7%	-0,4%		7%	7%	7%		
8	6-17 ans	12 635	15%	+0,4%		16%	16%	15%		
9	18-24 ans	7 003	8%	-1,6%		8%	8%	8%		
10	25-64 ans	41 538	48%	-0,9%		50%	49%	50%		
11	65 ans et plus	18 929	22%	+2,6%		18%	20%	20%		
12	90 ans et plus parmi les 65 ans et plus	1 172	6%	+5,9%		6%	7%	6%		
13	Vivant seuls parmi les 80 ans et plus	2 562	44%	-1,7%		41%	40%	42%		
14	Viellissement					0,92	0,71	0,81	0,83	
<b>B - ENVIRONNEMENT SOCIAL</b>										
<b>Ménages et familles</b>										
15	Ménages	41 683		+1,0%			631 903	1 678 594	28 996 752	
16	Personnes par ménage			-0,3%	2,0	2,2	2,2	2,2		
17	Personnes seules	18 063	43%	+0,8%	cf. C4	37%	36%	37%		
18	Couples sans enfant	10 369	25%	-0,5%		27%	29%	26%		
19	Couples avec enfant(s)	8 190	20%	-0,9%		26%	26%	25%		
20	Familles monoparentales	4 433	11%	+1,0%		8%	8%	10%		
21	Familles nombreuses	2 069	18%	+0,4%		18%	19%	18%		
<b>Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans</b>										
22	Non-scolarisés	3 532		-0,1%	cf. C4	46 883	127 272	2 119 980		
23	Non-scolarisés à bas niveau de formation	680	19%	+0,2%		13%	14%	16%		
24	Non-scolarisés avec niveau de formation Bac+2 ou plus	905	26%	+2,8%		35%	31%	30%		
25	Actifs	4 535	65%	-0,1%		56%	60%	56%		
26	Chômage	1 251	28%	-2,5%		23%	24%	27%		
<b>Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans</b>										
27	Personnes à bas niveau de formation	6 662	16%	-6,1%	cf. C4	12%	16%	18%		
28	Personnes avec niveau de formation Bac+2 ou plus	13 556	33%	+3,8%		42%	34%	37%		
29	Actifs	33 032	80%	+0,9%		85%	84%	82%		
30	Chômage	4 570	14%	< +0,1%		10%	10%	11%		
<b>Activité professionnelle</b>										
31	Personnes en âge de travailler	51 802		-0,2%	cf. C4	888 484	2 305 828	40 312 594		
32	Actifs	37 876	73%	+0,7%		76%	76%	74%		
33	Salariés n'étant pas en CDI	5 949	20%	+1,6%		16%	16%	15%		
34	Concentration d'emplois	52 499		+1,2%		163	101	99	98	
<b>Professions et catégories socioprofessionnelles</b>										
35	Agriculteurs	77	0,1%	+8,5%	cf. C4	1%	2%	1%		
36	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 625	3%	+1,2%		4%	4%	4%		
37	Cadres	4 622	9%	+3,8%		14%	10%	12%		
38	Employés	10 998	21%	-0,8%		20%	20%	21%		
39	Ouvriers	10 400	20%	-0,2%		16%	20%	16%		
<b>Revenus et situations de fragilité sociale</b>										
40	Allocataires CAF couverts par le revenu de solidarité active (RSA)	3 399	16%	-0,1%	cf. C4	10%	9%	13%		
41	Allocataires CAF dont prestations CAF > 50 % des ressources	5 733	26%	-2,0%		19%	18%	23%		
42	Bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	2 185	4,7%	+2,0%		2,8%	2,7%	3,1%		

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, décès...) pour la CPTS. C4 : taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS. C5 : Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : ↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). C6 : valeur de l'indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec la Loire-Atlantique, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur départementale de l'indicateur. C8 : valeur régionale de l'indicateur. C9 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Loire-Atlantique C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9	
<b>C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ</b>									
43	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie	23 300	27%	nc	103	94	93	100	
44	Personnes admises en affection de longue durée (ALD)	2 110	2,6%	nc	104 (ns)	95	95	100	
45	Passages dans les services d'urgences	20 060		nc	235	168	229	nd	
46	Personnes hospitalisées en court séjour	14 300	17%	nc	102	102	101	100	
47	Mortalité générale - deux sexes	884	1,0%	↔	111	99	98	100	
48	Mortalité prématurée - deux sexes	180	2,7‰	↔	137	99	98	100	
49	Mortalité prématurée - hommes	129	3,8‰	↔	151	103	101	100	
50	Mortalité prématurée - femmes	51	1,5‰	↔	113 (ns)	90	91	100	
51	Mortalité évitable - deux sexes	147	1,9‰	↔	144	102	102	100	
<b>D - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION</b>									
<b>Santé des enfants de moins d'un an (910 naissances par an)</b>									
52	Enfants nés prématurément	50	5,2%	nc	75	87	91	100	
53	Enfants hospitalisés en court séjour	280	30%	nc	97 (ns)	81	89	100	
<b>Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans (17 350 habitants)</b>									
54	Enfants pris en charge au long cours pour une pathologie	1 340	8,3%	nc	101 (ns)	99	91	100	
55	Enfants admis en ALD	80	4,4‰	nc	98 (ns)	84	82	100	
56	Enfants hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	1 360	8,0%	nc	119	103	101	100	
57	Mortalité générale (1-14 ans)	<5	nc	nc	nc	93	89	100	
58	Enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement	210	1,3%	nc	88	93	90	100	
59	Enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	160	0,9%	nc	124	126	115	100	
60	Enfants de 10-14 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	1 470	27%	nc	90	114	107	100	
61	Enfants de 15-17 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	740	23%	nc	94 (ns)	114	108	100	
62	Bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	293	1,4%	↔	cf. C4	1,2%	1,6%	2,2%	
63	Enfants en situation de handicap scolarisés dans le territoire	870	4,6%	nc		2,7%	2,8%	3,1%*	
<b>Santé des jeunes de 18-24 ans (7 000 habitants)</b>									
64	Jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie	580	9,4%	nc	118	99	99	100	
65	Jeunes admis en ALD	40	6,4‰	nc	113 (ns)	97	91	100	
66	Jeunes hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	700	10%	nc	118	100	99	100	
67	Mortalité générale (15-24 ans)	<5	nc	nc	nc	114	112	100	
68	Jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement	180	2,9%	nc	128	101	104	100	
69	Jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	100	1,5%	nc	131	140	125	100	
<b>Santé des personnes âgées de 25-64 ans (41 540 habitants)</b>									
70	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie	9 440	23%	nc	110	91	92	100	
71	Personnes admises en ALD	870	2,1%	nc	110	91	92	100	
72	Personnes hospitalisées en court séjour (hors maladie des dents)	6 170	15%	nc	100 (ns)	102	102	100	
73	Mortalité générale des 25-64 ans	171	4,1‰	↔	139	99	99	100	
74	Mortalité générale des 25-49 ans	46	1,8‰	↔	160	98	101	100	
75	Mortalité générale des 50-64 ans	125	7,6‰	↔	133	99	98	100	
76	Personnes prises en charge pour cancer	1 510	3,6%	nc	110	103	102	100	
77	Personnes admises en ALD pour cancer	210	4,9‰	nc	119	101	102	100	
78	Mortalité par cancer	70	1,7‰	↔	132	102	100	100	
79	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire	1 720	4,1%	nc	105	94	93	100	
80	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies	4 230	10%	nc	96	92	101	100	
81	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	190	4,5‰	nc	109 (ns)	98	97	100	
82	Mortalité par maladie cardiovasculaire	18	0,4‰	↔	114 (ns)	89	93	100	
83	Personnes prises en charge pour diabète	1 530	3,7%	nc	85	75	82	100	
84	Personnes admises en ALD pour diabète	150	3,6‰	nc	90 (ns)	82	87	100	
85	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement	2 430	5,8%	nc	136	86	91	100	
86	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies	4 010	9,6%	nc	118	96	96	100	
87	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	140	3,4‰	nc	127	90	89	100	
88	Mortalité par suicide	10	0,2‰	↔	141	117	136	100	
89	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	30	0,7‰	nc	168	138	118	100	
90	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	17	0,4‰	↔	245	119	115	100	
91	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	460	1,1%	nc	121	137	121	100	

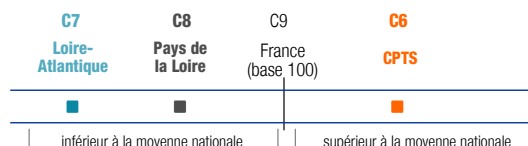
\* France entière

C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				C9	Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Loire-Atlantique C7	Pays de la Loire C8	France métrop.		
<b>Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (18 930 habitants, dont 8 870 âgés de 75 ans et plus)</b>										
92	Pers. de 65-74 ans prises en charge au long cours pour une pathologie	5 340	49%	nc	100 (ns)	93	92	100		
93	Pers. de 75 ans et plus prises en charge au long cours pour une pathologie	6 540	68%	nc	97	97	96	100		
94	Personnes admises en ALD	1 110	6,1%	nc	100 (ns)	98	98	100		
95	Personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication	1 490	18%	nc	81	80	87	100		
96	Passages des 75 ans et plus dans les services d'urgences	2 624		nc	296	289	389	nd		
97	Personnes de 65-74 ans hospitalisées en court séjour	2 430	25%	nc	97 (ns)	100	100	100		
98	Personnes de 75 ans et plus hospitalisées en court séjour	2 780	32%	nc	95	96	99	100		
99	Mortalité générale des 65-74 ans	134	1,5%	↔	116	97	96	100		
100	Mortalité générale des 75 ans et plus	571	6,7%	↔	104	99	98	100		
101	Personnes prises en charge pour cancer	3 380	17%	nc	104	102	101	100		
102	Personnes admises en ALD pour cancer	300	1,6%	nc	104 (ns)	103	105	100		
103	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire	5 380	26%	nc	96	99	96	100		
104	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies	7 440	36%	nc	100 (ns)	100	105	100		
105	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	440	2,4%	nc	100 (ns)	102	101	100		
106	Personnes prises en charge pour diabète	2 930	14%	nc	81	78	84	100		
107	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement	1 140	5,6%	nc	97 (ns)	97	93	100		
108	Personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences	1 020	5,0%	nc	94 (ns)	98	91	100		
109	Personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	120	7,0%	nc	114 (ns)	100	94	100		
110	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies	4 650	23%	nc	109	99	101	100		
111	Mortalité par suicide	<5	nc	nc	nc	92	133	100		
112	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	440	2,4%	nc	96 (ns)	100	99	100		
113	Mortalité par chute	12	1,4%	↓	97 (ns)	101	98	100		
114	Personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse	130	0,7%	nc	84	85	89	100		
115	Couverture vaccinale contre la grippe	9 940	59%	nc	110	107	102	100		
<b>E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ</b>										
<b>Cancers</b>										
116	Personnes prises en charge pour cancer	4 930	5,8%	nc	106	102	101	100		
117	Personnes admises en ALD pour cancer	520	6,2%	nc	110	102	104	100		
118	Mortalité par cancer	272	3,2%	↔	123	103	101	100		
119-0	Participation au dépistage organisé du cancer colorectal (50-74 ans)		39%	nc	cf. C4	43%	42%	nc		
119	Personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum	460	0,5%	nc	87	91	97	100		
120	Personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum	50	0,6%	nc	105 (ns)	95	101	100		
121	Mortalité par cancer du côlon-rectum	35	0,4%	↔	143	96	101	100		
122	Participation au dépistage organisé du cancer du sein (50-74 ans)		52%	nc	cf. C4	56%	54%	nc		
123	Femmes prises en charge pour cancer du sein	1 080	2,4%	nc	102 (ns)	94	95	100		
124	Femmes admises en ALD pour cancer du sein	90	2,2%	nc	110 (ns)	103	101	100		
125	Mortalité par cancer du sein	15	0,3%	↓	86 (ns)	97	99	100		
126	Dépistage du cancer du col de l'utérus (25-64 ans)	11 700	55%	nc	98 (ns)	107	106	100		
127	Hommes pris en charge pour cancer de la prostate	800	2,0%	nc	112	103	105	100		
128	Hommes admis en ALD pour cancer de la prostate	80	1,9%	nc	121 (ns)	112	113	100		
129	Mortalité par cancer de la prostate	13	0,3%	↔	119 (ns)	111	108	100		
130	Personnes prises en charge pour cancer du poumon	220	0,3%	nc	101 (ns)	87	84	100		
131	Personnes admises en ALD pour cancer du poumon	40	0,5%	nc	102 (ns)	92	92	100		
132	Mortalité par cancer du poumon	48	0,6%	↔	111 (ns)	89	89	100		
133	Pers. admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives sup. (VADS)	40	0,5%	nc	151	112	109	100		
134	Mortalité par cancer des VADS	18	0,2%	↔	153	123	112	100		
<b>Maladies cardiovasculaires</b>										
135	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire	7 190	8,4%	nc	98 (ns)	98	95	100		
136	Personnes prises en charge pour maladie coronaire	2 870	3,3%	nc	96	104	93	100		
137	Personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral	1 430	1,7%	nc	106	94	95	100		
138	Personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque	1 040	1,2%	nc	83	86	91	100		
139	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies	11 700	14%	nc	99 (ns)	96	103	100		
140	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	630	7,8%	nc	103 (ns)	101	100	100		
141	Mortalité par maladie cardiovasculaire	205	2,4%	↔	105 (ns)	103	102	100		
<b>Diabète</b>										
142	Personnes prises en charge pour diabète	4 500	5,3%	nc	83	77	84	100		
143	Personnes admises en ALD pour diabète	290	3,5%	nc	88	82	88	100		
<b>Maladies de l'appareil respiratoire</b>										
144	Personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique	4 970	5,8%	nc	101 (ns)	94	90	100		
145	Personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique	40	0,5%	nc	86 (ns)	80	72	100		
146	Mortalité par maladie de l'appareil respiratoire	63	0,8%	↔	114	96	93	100		

C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Loire-Atlantique C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9	
<b>Troubles mentaux et du comportement, suicide</b>									
147	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement	3 970	4,6%	nc	119	91	92	100	
148	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies	8 760	10%	nc	112	98	98	100	
149	Personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur	1 290	1,5%	nc	105 (ns)	78	87	100	
150	Pers. ayant un traitement antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, hors pathologies	4 850	5,7%	nc	117	108	101	100	
151	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	340	4,1‰	nc	115	94	91	100	
152	Mortalité par suicide	16	0,2‰	↔	135	111	134	100	
<b>Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool</b>									
153	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	40	0,5‰	nc	161	136	119	100	
154	Personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool	580	0,7%	nc	146	93	101	100	
155	Personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool	660	0,8%	nc	165	102	106	100	
156	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	26	0,3‰	↔	206	126	117	100	
<b>Conséquences des accidents</b>									
157	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	1 170	1,4%	nc	111	121	111	100	
158	Mortalité par accident de la vie courante	38	0,4‰	↔	120	97	96	100	
159	Mortalité par accident de la circulation	<5	nc		nc	98	109	100	
<b>F - OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT</b>									
<b>Offre de soins de premier recours</b>									
160	Médecins généralistes libéraux (hors remplaçants)	106		nc	124	99	84	85	
161	Médecins généralistes libéraux de moins de 60 ans (hors remplaçants)	85		nc					
162	Médecins généralistes libéraux nouvellement arrivés depuis 5 ans	23	22%	nc		28%	28%	22%	
163	Médecins généralistes libéraux "désinstallés" depuis 5 ans	31	27%	nc	cf. C4	26%	28%	25%	
164	Accessibilité potentielle localisée (APL) aux médecins généralistes			↔	4,4	3,9	3,4	3,5	
165	Chirurgiens-dentistes libéraux (yc ODF)	51		nc	61	66	52	59	
166	Sages-femmes libérales	11		nc	36	39	34	31	
167	APL aux sages-femmes			↔	26	21	20	17	
168	Infirmiers libéraux	99		nc	199	157	164	276	
169	Centres de soins infirmiers (CSI)	2		nc					
170	APL aux infirmiers			↔	104	82	80	147	
171	Masseurs-kinésithérapeutes libéraux	99		nc	132	149	113	128	
172	APL aux masseurs-kinésithérapeutes			↔	107	111	86	104	
173	Orthophonistes libéraux	35		nc	38	43	31	30	
174	Orthoptistes libéraux	4		nc	4,8	4,3	3,7	4,6	
175	Pédicures-podologues libéraux	27		nc	31	23	21	19	
176	Maisons de santé pluriprofessionnelles	3		nc					
177	Pharmacies	29		nc	34	28	29	32	
178	Laboratoires de biologie médicale	4		nc					
<b>Offre pour les personnes en situation de handicap</b>									
179	Places en établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap	257		nc	12,5	6,3	6,0	7,1	
180	Places en Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad)	195		nc	9,5	4,5	4,3	3,3	
181	Places en établissements pour adultes en situation de handicap	88		nc	2,1	4,6	5,5	4,9	
182	Places en Établissements et services d'aide par le travail (Esat)	208		nc	5,1	3,2	3,6	3,6	
183	Places en Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah)	175		nc	4,3	1,6	1,7	1,7	
<b>Offre pour les personnes âgées</b>									
184	Places en établissements pour personnes âgées	1 120		nc	126	142	153	121	
185	Places en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)	946		nc	107	128	128	100	
186	Places en Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad)	186		nc	21	18	18	19	

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, décès...) pour la CPTS. C4 : taux brut (de personnes, décès...) pour la CPTS. C5 : Volets A, B : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34). Volets C, D, E : ↕ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↗ hausse marquée (cf. précisions p. 7). C6 : valeur de l'indicateur CPTS permettant d'effectuer des comparaisons avec la Loire-Atlantique, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, F, les comparaisons sont effectuées sur les taux/densités/APL (présentés en C4 ou C6). Pour les volets C, D, E, G, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur départementale de l'indicateur. C8 : valeur régionale de l'indicateur. C9 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.



C1	C2	CPTS			Indicateur de comparaison				Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	CPTS C6	Loire-Atlantique C7	Pays de la Loire C8	France métrop. C9	
<b>G - RECOURS AUX SOINS AMBULATOIRES *</b>									
187	Personnes ayant eu recours à un médecin généraliste	72 700	86%	nc	104	103	103	100	■ CPTS Nord Estuaire
188	Personnes ayant eu recours à un chirurgien-dentiste	36 700	43%	nc	104	111	105	100	■ Loire-Atlantique
189	Personnes ayant eu recours à un masseur-kinésithérapeute	12 700	15%	nc	103	121	105	100	■ Pays de la Loire
190	Personnes ayant eu recours à un infirmier	17 600	21%	nc	105	97	119	100	
191	Personnes ayant eu recours à un orthophoniste	1 860	2,1%	nc	107	127	102	100	
192	Personnes ayant eu recours à un ophtalmologiste	23 300	27%	nc	91	103	105	100	
193	Personnes ayant eu recours à un cardiologue	8 700	10%	nc	89	92	78	100	
194	Personnes ayant eu recours à un dermatologue	6 320	7,5%	nc	71	92	83	100	
195	Personnes ayant eu recours à un oto-rhino-laryngologiste (ORL)	10 100	12%	nc	145	90	85	100	
196	Enfants de moins de 15 ans ayant eu recours à un méd. généraliste ou pédiatre	13 500	90%	nc	102	102	101	100	
197	Enfants de moins de 15 ans ayant eu recours à un orthophoniste	1 330	8,8%	nc	103 (ns)	125	102	100	
198	Femmes de 15 ans et plus ayant eu recours à un gynécologue	8 970	24%	nc	86	88	86	100	
199	Femmes de 15 ans et plus ayant eu recours à une sage-femme	2 790	7,6%	nc	117	97	110	100	
200	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un médecin généraliste	16 300	93%	nc	101 (ns)	101	101	100	
201	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un chirurgien-dentiste	8 860	47%	nc	112	115	108	100	
202	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un masseur-kinésithérapeute	4 290	24%	nc	99 (ns)	114	96	100	
203	Personnes de 65 ans et plus ayant eu recours à un infirmier	8 440	48%	nc	107	102	117	100	

\* Au moins une fois dans l'année, en cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier, service de protection maternelle et infantile (PMI).

## Sources et définitions des indicateurs

### A et B - DÉMOGRAPHIE ET ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs sont issus principalement d'une exploitation des données du recensement de la population de l'Insee. Les **taux** (colonne 4) sont des taux bruts. L'**évolution** (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen des taux bruts (ou des effectifs pour les indicateurs 1, 15, 22, 31, 34). Les **comparaisons** à la moyenne nationale sont effectuées sur les taux bruts.

#### A - DÉMOGRAPHIE (Exploitation ORS Pays de la Loire)

1. Nombre d'habitants (population municipale). Évolution 2014-2019 (RP, Insee) 2. Solde naturel annuel moyen 2016-2020 (naissances vivantes moins décès) (État civil, Insee) 3. Solde migratoire annuel moyen 2013-2018 (arrivées moins départs) (RP, Insee) 4. Part des habitants installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence. Évolution 2013-2018 (RP, Insee) 5. Nombre de naissances pour 1 000 habitants. Évolution 2010-2020 (État civil, Insee) 7/8/9/10/11. Part de personnes âgées de : 0-5 ans / 6-17 ans / 18-24 ans / 25-64 ans / 65 ans et plus 12. Part de personnes âgées de 90 ans et plus parmi les 65 ans et plus 13. Part de personnes vivant seules parmi les 80 ans et plus. Évolution 2013-2018 (RP, Insee) 14. Rapport entre le nombre des 65 ans et plus et celui des moins de 20 ans (RP 2018, Insee).

#### B - ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ORS Pays de la Loire)

**Ménages et familles - 15.** Nombre de ménages **16.** Nombre moyen de personnes par ménage **17.** Part des ménages composés d'une personne seule **18/19/20.** Parmi l'ensemble des ménages, part de ceux dont la famille principale : est formée d'un couple sans enfant / est formée d'un couple avec enfant(s) / est une famille monoparentale **21.** Part des familles composées de 3 enfants ou plus, âgés de moins de 25 ans. Évolution 2013-2018 (RP, Insee).

**Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans - 22.** Nombre de non-scolarisés parmi les 20-24 ans **23/24.** Parmi les 20-24 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation Bac+2 ou plus **25.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 18-24 ans **26.** Part des actifs au chômage parmi les actifs de 18-24 ans. Évolution 2013-2018 (RP, Insee).

**Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans - 27/28.** Parmi les 25-64 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation Bac+2 ou plus **29.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 25-64 ans **30.** Part des actifs au chômage parmi les actifs de 25-64 ans. Évolution 2013-2018 (RP, Insee).

**Activité professionnelle - 31.** Nombre de personnes de 15-64 ans en âge de travailler **32.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 15-64 ans **33.** Parmi les salariés de 15 ans et plus, part des salariés n'étant ni en CDI, ni titulaires de la fonction publique. Évolution 2012-2017 **34.** Nombre d'emplois dans le territoire pour 100 actifs occupés résidant dans le territoire. Évolution 2013-2018 (RP, Insee).

**Professions et catégories socioprofessionnelles - 35/36/37/38/39.** Parmi les actifs en emploi ou au chômage de 15-64 ans, part des : agriculteurs exploitants / artisans, commerçants, chefs d'entreprise / cadres, professions intellectuelles supérieures / employés / ouvriers. Évolution 2013-2018 (RP, Insee).

**Revenus et situations de fragilité sociale - 40.** Part des foyers allocataires percevant le RSA socle (avec ou sans majoration versable) parmi les foyers allocataires de la branche famille **41.** Part des foyers allocataires de la branche famille dont les ressources sont constituées d'au moins la moitié de prestations Caf. Évolution 31/12/2016-2020 (Cnaf) **42.** Taux de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 personnes de 20-64 ans. Évolution 31/12/2013-2020 (Cnaf, MSA).

### C à E - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs relatifs aux personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours **43, 54, 58, 64, 68, 70, 76, 79, 80, 83, 85, 86, 92, 93, 101, 103, 104, 106, 107, 108, 110, 116, 119, 123, 127, 130, 135-139, 142, 144, 147-150, 155** sont issus d'une exploitation des traitements développés par la Cnam dans le cadre de la Cartographie des pathologies et des dépenses 2019, accessibles dans le Système national des données de santé (SNDS). Ces indicateurs sont élaborés à partir d'algorithmes reposant à la fois sur les diagnostics d'hospitalisation (MCO, RIM-P...) et d'Affections de longue durée (ALD), les remboursements de médicaments lorsqu'ils sont spécifiques d'une pathologie et parfois sur des actes traceurs [cf. Cnam (2021). *Méthodologie médicale de la cartographie des pathologies, version G8 (années 2015 à 2019)*, 78 p.]. L'effectif (colonne 3) correspond au nombre de personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours (champ : ensemble des régimes d'assurance maladie).

Les indicateurs sur les personnes admises en affection de longue durée (ALD) **44, 55, 65, 71, 77, 81, 84, 87, 89, 94, 102, 105, 109, 117, 120, 124, 128, 131, 133, 140, 143, 145, 151, 153** sont issus d'une exploitation des données du Datamart consommation inter régimes simplifié (DCIRS) du SNDS. Les effectifs correspondent à une estimation du nombre annuel moyen de personnes admises en ALD sur la période 2017-2019 (champ : ALD sur liste, hors liste et polyopathologies ; tous régimes).

Les indicateurs sur les personnes hospitalisées en court séjour **46, 52, 53, 56, 59, 66, 69, 72, 91, 97, 98, 112, 114, 154, 157** sont issus d'une exploitation des données du PMSI MCO (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre moyen de personnes hospitalisées en services de médecine, chirurgie ou d'obstétrique (services dits de "court séjour") au moins une fois au cours d'une année sur la période 2017-2019 (champ : tous régimes, hors séances et nouveau-nés "bien portants"). Les analyses ont été menées à partir du diagnostic principal d'hospitalisation (et également sur les diagnostics associés et reliés pour l'indicateur **154**).

## C à E - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs sur la santé bucco-dentaire (60-61), la polymédication (95), la couverture vaccinale contre la grippe (115) et le dépistage du cancer du col de l'utérus (126) sont issus d'une exploitation des données du DCIR ou DCIRS et/ou du PMSI MCO (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre total de personnes concernées (champ : tous régimes).

Les indicateurs de mortalité 47-51, 57, 67, 73-75, 78, 82, 88, 90, 99, 100, 111, 113, 118, 121, 125, 129, 132, 134, 141, 146, 152, 156, 158, 159 sont issus des statistiques des causes médicales de décès (Inserm CépiDc, BCMD-SNDS). Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de décès sur la période 2013-2017. L'évolution correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de mortalité entre les périodes 2000-2004 et 2013-2017. Les analyses ont été menées à partir de la cause initiale du décès.

Les indicateurs sur les passages aux urgences 45, 96 sont issus d'une exploitation des résumés de passages aux urgences (ORU Pays de la Loire). Ils concernent les passages en 2021 des habitants du territoire dans les services d'urgences des Pays de la Loire et des quatre régions limitrophes.

Les indicateurs sur la participation au dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal 119-0, 122 sont issus d'une exploitation des données 2020-2021 du CRCDC Pays de la Loire. Les taux de participation sont calculés par rapport au nombre de personnes invitées. Ces taux diffèrent légèrement de ceux publiés par Santé publique France, qui sont calculés à partir des estimations de population de l'Insee.

L'ensemble des taux en colonne 4 sont des taux bruts.

### Interprétation d'un indice comparatif (IC)

Cet indice permet de comparer la situation du territoire observé avec la moyenne nationale, en neutralisant les effets de la structure par âge de la population. C'est le rapport en base 100 du nombre de cas (décès, admissions en ALD, personnes hospitalisées/prises en charge...) observés dans le territoire, au nombre de cas qui serait observé si les taux pour chaque tranche d'âge dans ce territoire étaient identiques aux taux France métropolitaine.

L'indice France métropolitaine étant égal à 100, un indice comparatif de 110 signifie un indicateur territorial supérieur de 10 % à la moyenne nationale. Un indice de 90 signifie un indicateur inférieur de 10 % à cette moyenne.

### Interprétation des évolutions

L'évolution (colonne 5) est étudiée à partir de la valeur du taux de croissance annuel moyen des taux standardisés sur l'âge (ou du taux brut pour l'indicateur 62). Elle est représentée selon cinq classes (cf. tableau ci-contre).

### Précautions d'interprétation

Les indices comparatifs de recours aux soins permettent d'analyser les disparités territoriales en neutralisant les effets de structure par âge. Toutefois, l'état de santé de la population ne constitue pas le seul facteur explicatif des écarts observés après ajustement sur l'âge. Ces derniers peuvent en effet notamment résulter de différences en matière de modalités de prise en charge, qui peuvent elles-mêmes être influencées par de multiples facteurs (offre de soins de ville et en établissement de santé, offre d'hébergement pour personnes âgées, pratiques professionnelles...). Les écarts observés peuvent également être liés à des différences dans les modalités du recueil des données et de codage des informations médicales.

↓↓	↓	↔	↑	↑↑
Baisse marquée	Baisse modérée	Relative stabilité	Hausse modérée	Hausse marquée
< -6%/an	-6 à -3%/an	-3 à +3%/an	+3 à +6%/an	> +6%/an

## C - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

43. Indice comparatif (IC) de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 44. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 45. Taux (standardisé) de passages dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 46. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes 47. IC de mortalité générale 48/49/50. IC de mortalité prématurée (décès de personnes de moins de 65 ans) : deux sexes / hommes / femmes 51. IC de mortalité évitable par prévention, 0-74 ans (définition OCDE/Eurostat 2019).

## D - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Santé des enfants de moins d'un an - 52. Part des naissances prématurées (< 37 semaines d'aménorrhée) 53. IC d'enfants de moins d'un an hospitalisés en court séjour, toutes causes.

Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans - 54. IC d'enfants pris en charge au long cours pour une pathologie 55. IC d'enfants admis en ALD, toutes causes 56. IC d'enfants hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 57. IC de mortalité générale : 1-14 ans 58. IC d'enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 59. IC d'enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique (fractures, luxations, entorses, plaies, traumatismes crâniens...) 60/61. IC d'enfants ayant un suivi buccodentaire régulier (au moins 3 prestations parmi consultation buccodentaire, examen buccodentaire et détartrage, réalisées en cabinet de ville, hors consultations externes, entre le 01/01/2016 et le 31/12/2019) chez les : 10-14 ans (nés entre 2005 et 2009) / 15-17 ans (nés entre 2002 et 2004) 62. Taux de bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 100 personnes de 0-19 ans. Évolution 31/12/2013-2020 (Chaf, MSA) 63. Part des élèves en situation de handicap parmi ceux scolarisés en milieu ordinaire et spécialisé dans le territoire, 2018 (Rectorat d'Académie de Nantes).

Santé des jeunes de 18-24 ans - 64. IC de jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie 65. IC de jeunes admis en ALD, toutes causes 66. IC de jeunes hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 67. IC de mortalité générale : 15-24 ans 68. IC de jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement 69. IC de jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59).

Santé des personnes âgées de 25-64 ans - 70. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie 71. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 72. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) 73/74/75. IC de mortalité générale : 25-64 ans / 25-49 ans / 50-64 ans 76. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 77. IC de personnes admises en ALD pour cancer 78. IC de mortalité par cancer 79. IC de personnes prises en charge pour maladie cardio-vasculaire 80. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire (antihypertenseurs, hypolipémiants), hors pathologies (cardio-neurovasculaires, insuffisance rénale chronique terminale, diabète) 81. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 82. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire 83. IC de personnes prises en charge pour diabète 84. IC de personnes admises en ALD pour diabète 85. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 86. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes (antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, neuroleptiques, anxiolytiques, hypnotiques), hors pathologies psychiatriques 87. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 88. IC de mortalité par suicide 89. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 90. IC de mortalité par pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée) 91. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59).

Santé des personnes âgées de 65 ans et plus - 92/93. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie : 65-74 ans / 75 ans et plus 94. IC de personnes admises en ALD, toutes causes 95. IC de personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication, 2019 (au moins trois délivrances pour au moins dix molécules différentes sur une année) [indicateur Stratégie nationale de santé] 96. Taux de passages des personnes de 75 ans et plus dans les services d'urgences pour 1 000 habitants 97/98. IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes : 65-74 ans / 75 ans et plus 99/100. IC de mortalité générale : 65-74 ans / 75 ans et plus 101. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 102. IC de personnes admises en ALD pour cancer 103. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 104. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 80) 105. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 106. IC de personnes prises en charge pour diabète 107. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 108. IC de personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences 109. IC de personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences 110. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies (cf. indicateur 86) 111. IC de mortalité par suicide 112. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59) 113. IC de mortalité par chute 114. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse 115. IC de personnes ayant eu un remboursement de vaccin contre la grippe entre le 1<sup>er</sup> octobre 2019 et le 29 février 2020 [indicateur Stratégie nationale de santé].

## E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Cancers - 116. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) 117. IC de personnes admises en ALD pour cancer 118. IC de mortalité par cancer 119-0. Taux de participation au dépistage organisé du cancer colorectal (CRCDC Pays de la Loire) 119. IC de personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum (actif ou sous surveillance) 120. IC de personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum 121. IC de mortalité par cancer du côlon-rectum 122. Taux de participation au dépistage organisé du cancer du sein (CRCDC Pays de la Loire) 123. IC de femmes prises en charge pour cancer du sein (actif ou sous surveillance) 124. IC de femmes admises en ALD pour cancer du sein chez la femme 125. IC de mortalité par cancer du sein chez la femme 126. IC de femmes âgées de 25-64 ans en 2016 ayant bénéficié d'au moins un examen de prélèvement du col de l'utérus (frottis) entre le 01/01/2016 et le 30/06/2019 127. IC d'hommes pris en charge pour cancer de la prostate (actif ou sous surveillance) 128. IC d'hommes admis en ALD pour cancer de la prostate 129. IC de mortalité par cancer de la prostate 130. IC de personnes prises en charge pour cancer du poumon (actif ou sous surveillance) 131. IC de personnes admises en ALD pour cancer du poumon 132. IC de mortalité par cancer du poumon 133. IC de personnes admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS), y compris œsophage 134. IC de mortalité par cancer des VADS, y compris œsophage.

Maladies cardiovasculaires - 135. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire 136. IC de personnes prises en charge pour maladie coronarienne 137. IC de personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral 138. IC de personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque 139. IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 80) 140. IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire 141. IC de mortalité par maladie cardiovasculaire.

Diabète - 142. IC de personnes prises en charge pour diabète [indicateur Stratégie nationale de santé] 143. IC de personnes admises en ALD pour diabète.

## E - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

**Maladies de l'appareil respiratoire** - 144. IC de personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique 145. IC de personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave 146. IC de mortalité par maladie de l'appareil respiratoire.

**Troubles mentaux et du comportement, suicide** - 147. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement 148. IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies psychiatriques (cf. indicateur 86) 149. IC de personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur 150. IC de personnes ayant un traitement antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur, hors pathologies psychiatriques 151. IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement 152. IC de mortalité par suicide.

**Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool** - 153. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) 154. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool (intoxication éthylique, syndrome de dépendance, complications liées à l'alcool) 155. IC de personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool 156. IC de mortalité par pathologie liée à l'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée).

**Conséquences des accidents** - 157. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique (cf. indicateur 59) 158/159. IC de mortalité par accident de la : vie courante / circulation.

## F - OFFRE DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT (Exploitation ARS, ORS Pays de la Loire)

**Offre de soins de premier recours** - Les indicateurs relatifs à la démographie des professionnels de santé libéraux (effectifs et densités) 160-163, 165, 166, 168, 171, 173-175 sont issus d'une exploitation du Répertoire partagé des professions de santé (RPPS) au 31 mai 2022, et du répertoire Adeli au 28 février 2022. Les professionnels sont comptabilisés au lieu de leur(s) cabinet(s) d'exercice, sans double compte au niveau du territoire étudié. Sont pris en compte les professionnels exerçant à titre libéral ou mixte (libéral et salarié), hors remplaçants.

L'Accessibilité potentielle localisée (APL) est un indicateur de densité flottante qui est calculé au niveau de chaque commune par la Drees. Elle indique pour une profession donnée, le volume de soins ou de professionnels (en ETP), accessibles par les habitants d'une commune, compte tenu de l'offre disponible et de la demande au sein de la commune et dans les communes environnantes. Les indicateurs 164, 167, 170, 172 correspondent à des APL moyennes obtenues en pondérant l'APL de chaque commune composant le territoire étudié par sa population (standardisée par la consommation de soins par tranche d'âge).

160. Densité standardisée (selon le recours par âge) de médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) pour 100 000 habitants 161. Effectif de médecins généralistes libéraux (hors remplaçants) de moins de 60 ans 162. Part des médecins généralistes libéraux nouvellement arrivés sur le territoire étudié entre le 31 mai 2017 et le 31 mai 2022 parmi les médecins en exercice en mai 2022 163. Part des médecins généralistes libéraux qui se sont "désinstallés" (départs) sur le territoire étudié entre le 31 mai 2017 et le 31 mai 2022 parmi les médecins en exercice en mai 2017 164. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux médecins généralistes (libéraux et salariés) en centres de santé, âgés de 65 ans ou moins, 2019, en nombre de consultations et visites "accessibles" par habitant. Évolution 2016-2019 165. Densité standardisée (selon le recours par âge) de chirurgiens-dentistes (y compris ODF) libéraux pour 100 000 habitants 166. Densité standardisée (selon le recours par âge) de sages-femmes libérales pour 100 000 femmes de 15 ans et plus 167. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux sages-femmes libérales (âgées de 65 ans ou moins), 2019, en nombre d'ETP pour 100 000 femmes. Évolution 2016-2019 168. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants 169. Effectif de Centres de soins infirmiers, juin 2022 (Finess, Drees) 170. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux infirmiers (libéraux et salariés) en centre de santé, âgés de 65 ans ou moins, 2019, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants. Évolution 2016-2019 171. Densité standardisée (selon le recours par âge) de masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 100 000 habitants 172. Accessibilité potentielle localisée (APL) moyenne aux masseurs-kinésithérapeutes libéraux (âgés de 65 ans ou moins), 2019, en nombre d'ETP pour 100 000 habitants. Évolution 2016-2019 173. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'orthophonistes libéraux pour 100 000 habitants 174. Densité standardisée (selon le recours par âge) d'orthoptistes libéraux pour 100 000 habitants 175. Densité standardisée (selon le recours par âge) de pédicures-podologues libéraux pour 100 000 habitants 176. Effectif de Maisons de Santé pluriprofessionnelles, juin 2022 (Finess, Drees) 177. Densité brute de pharmacies pour 100 000 habitants, juin 2022 (Finess, Drees, RP-Insee)

178. Effectif de laboratoires de biologie médicale, juin 2022 (Finess, Drees).

**Offre pour les personnes en situation de handicap** - 179. Taux de places en établissements pour enfants et jeunes en situation de handicap (IME, IEM, ITEP, institut déficients visuels/auditifs..., y compris accueil temporaire, de jour...) pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans 180. Taux de places en Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (Sessad), y compris accueil de jour, externat..., pour 1 000 jeunes âgés de moins de 20 ans 181. Taux de places en établissements pour adultes en situation de handicap (MAS, FAM, foyer d'hébergement, foyer de vie, y compris accueil temporaire, de nuit...) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans 182. Taux de places en Établissements et services d'aide par le travail (Esat) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans 183. Taux de places en Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) pour 1 000 personnes âgées de 20 à 59 ans (Finess juin 2022, Drees, RP-Insee).

**Offre pour les personnes âgées** - 184. Taux de places en établissements pour personnes âgées (y compris accueil temporaire, de jour...) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus 185. Taux de places en Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), y compris accueil temporaire, de jour..., pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus 186. Taux de places en Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad) et Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad) pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus (Finess juin 2022, Drees, RP-Insee).

## G - RECOURS AUX SOINS AMBULATOIRES (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs de recours aux soins ambulatoires 187 à 203 sont issus d'une exploitation du DCIRS et du PMSI MCO du SNDS (champ : tous régimes). Ils prennent en compte les recours en cabinet de ville, centre de santé (dont centre de soins infirmiers), centre mutualiste, consultation externe d'établissement hospitalier, service de PMI. Les effectifs correspondent à un nombre estimé de personnes ayant eu recours au moins une fois au cours de l'année 2019. Les comparaisons à la moyenne nationale sont effectuées à partir d'indices comparatifs (IC, cf. précisions page 7).

187. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste 188. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un chirurgien-dentiste 189. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un masseur-kinésithérapeute 190. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un infirmier 191. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un orthophoniste 192. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un ophtalmologiste 193. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un cardiologue 194. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un dermatologue 195. IC de personnes ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un oto-rhino-laryngologue (ORL) 196. IC d'enfants de moins de 15 ans ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste ou un pédiatre 197. IC d'enfants de moins de 15 ans ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un orthophoniste 198. IC de femmes de 15 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un gynécologue médical ou obstétricien 199. IC de femmes de 15 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à une sage-femme 200. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un médecin généraliste 201. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un chirurgien-dentiste 202. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un masseur-kinésithérapeute 203. IC de personnes de 65 ans et plus ayant eu recours au moins une fois dans l'année à un infirmier.

Ce document a été réalisé par l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire à la demande et grâce au financement de l'Inter-URPS Pays de la Loire.

Il rassemble des indicateurs issus d'exploitations statistiques menées par l'ORS, principalement à partir du Système national des données de santé (SNDS) géré par la Caisse nationale d'Assurance maladie, ainsi que des données mises à disposition par des partenaires, notamment l'Agence régionale de santé Pays de la Loire, le Centre régional de coordination des dépistages des cancers (CRCDC) Pays de la Loire et le Rectorat d'Académie.

► CONTACT : ORS Pays de la Loire • 02.51.86.05.60 • [accueil@orspaysdelaloire.com](mailto:accueil@orspaysdelaloire.com)

► VOIR AUSSI : PISSTER (Panier d'indicateurs sociosanitaires territoriaux) • <https://www.orspaysdelaloire.com/PISSTER/index.html>

L'ORS Pays de la Loire autorise l'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sous réserve de la mention des sources et de ne pas poursuivre une des finalités interdites du SNDS, mentionnées à l'Art. L. 1461-1 de la Loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016.